



Enfant qui veut choisir avec qui il veut habiter

Par **nancy**, le **01/03/2012** à **07:53**

Bonjour,

J'explique brièvement la situation je suis canadienne et mon fils (16 ans) vit en France présentement. Il est née au Canada et habite depuis 14 en France. Il est présentement placer par un juge du tribunal pour enfant depuis plusieurs semaine. Mon fils veut venir habiter avec moi au Canada. Mon ex mari a saisi en 2003 le JAF pour avoir la garde exclusive de mon fils en France. Une audience aura bientôt lieu pour savoir si mon fils sera placer a nouveau. Donc quels sont les droits de mon fils qui ne veut plus vivre avec son pere qui la maltraiter au cours des annees.

Que peuvent etre nos recours a mon fils et moi pour ne pas eterniser le placement et de lui donner le droits de pourvoir choisir avec qui il veut vivre. Car actuellement aucune entente possible avec le pere.

Merci a l'avance